

Session annuelle du Conseil d'administration

Rome, 9-12 juin 2008

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE WFP/EB.A/2008/9-A

6 mai 2008 ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT — LIBÉRIA 10733.0

Appui à l'éducation			
Nombre de bénéficiaires	62 000		
Durée du projet	3 ans (1 ^{er} septembre 2008–31 août 2011)		
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	10 897 tonnes		
Coût (dollars ÉU.)			
Coût des produits alimentaires pour le PAM	6 582 683		
Coût total pour le PAM	15 046 433		

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (http://www.wfp.org/eb).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional p.i., OMD*: M. J. Wickens tél.: 066513-2758

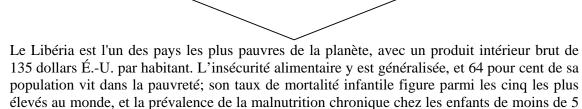
Attaché de liaison principal, OMD: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



^{*} Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

RESUME



les filles — et d'analphabétisme élevés.

l'éducation de base et aux services sociaux.

Les comtés du sud-est sont les plus durement touchés: ils enregistrent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition chroniques, un faible taux de scolarisation et une forte disparité entre les filles et les garçons dans les classes supérieures du primaire. L'engagement du Gouvernement en faveur du sud-est transparaît nettement dans les programmes de développement des comtés, qui visent prioritairement à améliorer l'accès à

ans atteint le seuil critique de 39 pour cent. Ces facteurs concourent à diminuer une scolarisation déjà faible, et à accroître des taux d'abandon scolaire — particulièrement chez

Soucieux de soutenir l'action gouvernementale, le PAM propose un programme d'alimentation scolaire axé sur le développement pour: i) accroître les taux de scolarisation et de fréquentation scolaire dans les comtés du sud-est; ii) réduire les taux d'abandon scolaire chez les filles; et iii) renforcer la capacité du Gouvernement de prendre en charge le programme. Le développement de la région du sud doit être envisagé dans le long terme, et il doit donc être traité séparément du programme d'alimentation scolaire d'urgence mis en œuvre dans les régions dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR); en effet, l'IPSR vise à faciliter le retour des personnes déplacées et des réfugiés dans des comtés caractérisés par une insécurité alimentaire transitoire, en privilégiant la réinsertion et le rétablissement des moyens de subsistance.

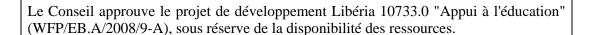
Le projet de développement 10733.0 fournira des repas nutritifs aux élèves des écoles maternelles et primaires, et distribuera des rations à emporter aux filles des classes primaires correspondant aux quatrième, cinquième et sixième années d'études, afin de réduire leur taux d'abandon scolaire. Il renforcera également les capacités de gestion et de suivi du Ministère de l'éducation à tous les niveaux et soutiendra la participation communautaire. En collaboration avec le Gouvernement et les partenaires au sein des Nations Unies, plusieurs composantes de l'enveloppe de services essentiels d'éducation seront associées pour améliorer le cadre de vie scolaire, la santé et la nutrition des élèves.

La stratégie de réduction de la pauvreté au Libéria pour 2008–2011 assigne à l'alimentation un rôle déterminant dans l'élargissement de l'accès à l'éducation. Le projet de développement 10733.0 concorde avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2008-2012, qui sera mis en adéquation avec la série de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et avec les Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM: améliorer l'accès à l'enseignement primaire, promouvoir l'égalité des sexes pour l'accès à l'éducation et renforcer les capacités du Gouvernement; il soutient également les objectifs 2 et 3 du Millénaire pour le développement.



Bien que cette intervention en soit à son début, des dispositions sont prises pour transférer à terme des responsabilités au Gouvernement, en renforçant les capacités du Ministère de l'éducation en matière de gestion de projet, de logistique et de suivi.





^{*} Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.A/2008/16) publié à la fin de la session du Conseil.



-

ANALYSE DE LA SITUATION

1. Le Libéria jouit d'une stabilité politique relative depuis l'Accord de paix global signé à Accra en août 2003, pour mettre un terme à 14 années de guerre civile. La sécurité se maintient mais reste fragile, avec des taux élevés de criminalité et de chômage des jeunes; le coût de la vie et le prix des denrées ne cessent d'augmenter dans un pays fortement dépendant des importations alimentaires.

- 2. Malgré de grands efforts de redressement, le Libéria est l'un des pays les plus pauvres et les moins avancés de la planète; caractérisé par un faible revenu et une situation de déficit vivrier. Le produit intérieur brut par habitant n'a pas dépassé 135 dollars É.-U. en 2007¹. Selon le Questionnaire unifié des indicateurs de développement de 2007 (QUID), 68 pour cent de la population rurale et 55 pour cent de la population urbaine vivent avec moins de 1 dollar par jour; la pauvreté extrême incapacité d'acheter suffisamment de nourriture pour assurer un apport énergétique de 2 400 kilocalories par personne et par jour atteint 56 pour cent de la population rurale et 29 pour cent de la population urbaine.
- 3. Le taux de mortalité infantile (235 décès pour 1 000 naissances vivantes²), est l'un des plus élevés au monde. L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont omniprésentes. L'Enquête globale de 2006 sur la sécurité alimentaire et la nutrition a montré que 50 pour cent des foyers libériens ruraux et semi-ruraux étaient en situation d'insécurité alimentaire ou de grande vulnérabilité. La malnutrition chronique généralisée touche 39 pour cent des enfants de moins de 5 ans, dont 27 pour cent souffrent d'insuffisance pondérale et 7 pour cent de malnutrition aiguë.
- 4. Le taux des adultes alphabétisés ne dépasse pas 55 pour cent (41 pour cent chez les femmes et 68 pour cent chez les hommes)³. Seules 12 pour cent des femmes vivant en zone rurale ou semi-urbaine achèvent le cycle élémentaire⁴. Le taux net de scolarisation primaire, qui concerne officiellement les enfants de 6 à 11 ans, est de 37 pour cent chez les filles et les garçons; il est de 32 pour cent dans les zones rurales contre 48 pour cent dans les villes. Parallèlement, le taux brut de scolarisation atteint 88 pour cent pour les garçons et 85 pour cent pour les filles, car de nombreux élèves du primaire dépassent l'âge réglementaire³. L'Enquête globale sur la sécurité alimentaire et la nutrition révèle que les filles commencent à quitter l'école dès l'âge de 13 ans, ce qui creuse à 24 pour cent l'écart de scolarisation entre garçons et filles.
- 5. Selon l'Enquête globale de 2006, la cause la plus fréquente de la non-scolarisation ou de l'abandon scolaire est la pauvreté, comme l'attestent 57 pour cent des ménages. L'accès limité constitue le principal obstacle à la scolarisation.
- 6. Isolés géographiquement, les comtés du sud-est sont les plus défavorisés à cet égard, après des décennies d'oubli des infrastructures et du développement. Ils subissent une insécurité alimentaire chronique, due à une productivité agricole faible et à un accès aux

⁴ Gouvernement du Libéria/Organisation des Nations Unies. 2006. Enquête globale sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Libéria, 2006. Disponible à l'adresse http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp150260.pdf



-

¹ Banque mondiale. 2007. *Indicateurs du développement en Afrique*. Washington DC.

² UNICEF. 2007. La situation des enfants dans le monde en 2007. Disponible à l'adresse www.unicef.org

³ Liberia Institute of Statistics and Geo-Information Services/ Banque mondiale. 2007. Rapport préliminaire du QUID. Washington DC.

marchés extrêmement restreint⁵, contrairement aux comtés du nord-ouest et du centre dont l'insécurité n'est que transitoire: 22 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire irrégulière et peu variée⁶, contre 14 pour cent au niveau national. Les taux de malnutrition chronique sont alarmants; dans les comtés du sud-est, ils dépassent le seuil critique de 40 pour cent⁴.

- 7. Les taux nets de scolarisation ventilés par comtés ne sont pas encore disponibles, mais le recensement effectué en 2006 par le Ministère de l'éducation fait apparaître une disparité constante entre les sexes dans les comtés du sud-est. L'engagement du Gouvernement en faveur du sud-est transparaît nettement dans les programmes de développement des comtés, qui visent principalement à améliorer l'accès à l'éducation de base et autres services sociaux.
- 8. Dans le cadre de la Stratégie provisoire de réduction de la pauvreté pour 2006–2008 et de la Stratégie pour la réduction de la pauvreté (SRP) pour 2008–2011, le Gouvernement met l'accent sur les objectifs suivants: i) renforcer la sécurité nationale; ii) redresser l'économie; iii) renforcer la gouvernance et l'état de droit; et iv) remettre en état les infrastructures et assurer les services de base, en améliorant l'accès à l'éducation et les systèmes de santé et d'aide nutritionnelle. L'alimentation scolaire, si possible à base de produits locaux, est considérée comme essentielle pour améliorer la scolarisation et l'assiduité, notamment chez les filles.
- 9. Le Gouvernement a lancé des initiatives destinées à élargir l'accès à l'éducation et à résorber les disparités entre les sexes et entre les zones urbaines et rurales: le programme lancé en 2003 pour l'enseignement primaire gratuit et obligatoire au Libéria, le Programme d'apprentissage accéléré (PAA), et la politique pour l'éducation des filles adoptée en 2006.

ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

- 10. Actuellement, le PAM met en œuvre au Libéria l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10454.0, approuvée pour la période de juillet 2007 à juin 2009 pour distribuer 53 632 tonnes de produits alimentaires à 767 000 bénéficiaires. Le programme d'alimentation scolaire d'urgence mobilise 71 pour cent des ressources de l'IPSR; les 29 pour cent restants sont destinés à soutenir les bénéficiaires sous la forme d'interventions nutritionnelles, d'activités Vivres contre travail (VCT) et Vivres au profit de la formation (VPF), et de distributions générales de vivres à un nombre limité d'Ivoiriens réfugiés au Libéria.
- 11. Lors de son lancement en 2003, le programme d'alimentation scolaire d'urgence était destiné à aider 40 000 élèves dans un comté, afin de promouvoir la reprise de l'enseignement primaire et la réforme du secteur éducatif. En décembre 2006, il fournissait des repas scolaires quotidiens à 590 000 élèves, et des rations mensuelles à emporter à 21 000 filles. L'IPSR 10454.0 ciblait 450 000 élèves durant la première année, en 2007-2008; pour la seconde année, l'effectif sera réduit à 400 000 bénéficiaires afin de concentrer l'action sur les écoles rurales accueillant un grand nombre de personnes

⁶ Le régime de ces ménages est à base de riz ou de manioc. La consommation d'autres sources de protéines, de fruits et de légumes est très faible.



-

⁵ Ministère de l'agriculture/FAO/PAM. 2007. *Liberia Market Review*.

déplacées et de réfugiés récemment rentrés et confrontés à une insécurité alimentaire transitoire.

- 12. Réalisée par le PAM en 2007, l'Enquête normalisée sur l'alimentation scolaire au Libéria a mis en évidence une nette progression du taux brut de scolarisation dans les écoles appuyées par le PAM entre 2005–2006 et 2006–2007: l'augmentation moyenne de la scolarisation était de 69 pour cent dans les écoles récemment incluses dans un programme d'alimentation scolaire, et de 50 pour cent dans les écoles bénéficiant d'un programme existant. Ces résultats confirment ceux de l'Enquête globale sur la sécurité alimentaire et la nutrition de 2006, qui indiquaient que les taux de scolarisation augmentaient de 25 pour cent dans les ménages bénéficiaires de l'alimentation scolaire.
- 13. Selon l'enquête de 2007, l'alimentation scolaire assurée par le PAM a favorisé le maintien des filles dans les classes supérieures, la réduction du ratio filles/garçons, notamment dans les écoles récemment incluses dans le programme, et des changements positifs dans le comportement des enfants à l'école, et dans leurs capacités cognitives et d'apprentissage.
- 14. Une mise en œuvre efficace requiert une livraison et un entretien adéquats des produits non alimentaires, le respect des procédures d'alimentation scolaire et un suivi régulier. L'Autoévaluation du programme d'alimentation scolaire et l'Examen des performances des partenaires coopérants (2006) ont souligné la nécessité d'une plus forte implication des associations de parents d'élèves et d'enseignants et d'une révision des rôles des parties prenantes pour améliorer l'efficacité.
- 15. Le bureau de pays a mis en service un outil de planification informatisée, le "Modèle d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement" conçu par TNT Delivery Services⁷ pour améliorer l'utilisation des camions et les livraisons de produits alimentaires.
- 16. Le Ministère de l'éducation est responsable des produits alimentaires distribués dans ses établissements. Un système de codes-barres a été mis en place, afin de faciliter le contrôle des livraisons et des réceptions dans les 1 600 écoles ciblées.

ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROJET

- 17. L'objectif du projet de développement 10733.0 consiste à renforcer l'alimentation scolaire, pour favoriser la préscolarisation et l'accès à l'enseignement primaire des garçons et des filles, dans les comtés qui accusent une insécurité alimentaire et une malnutrition chroniques fortes. Il sera complété par des activités telles que la mise en place de jardins scolaires, le déparasitage, l'assainissement et l'approvisionnement en eau, et l'éducation nutritionnelle, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage, la santé et la nutrition des élèves. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités nationales, en vue de garantir la durabilité du programme et sa future prise en charge par le Gouvernement.
- 18. Le projet de développement 10733.0 est conforme à l'effet direct 4.1 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2008–2012. Il répond par ailleurs à l'une des priorités de la SRP 2008–2011, puisqu'il vise à améliorer les services sociaux de base et les infrastructures. Dans le cadre de la SRP, le Gouvernement s'engage à atteindre les objectifs 1 et 2 du Millénaire pour le développement (OMD). Le Président du Libéria

w.

_

⁷ La société TNT était l'un des principaux partenaires du PAM.

approuve le programme d'alimentation scolaire du fait de ses répercussions positives sur la scolarisation et l'assiduité.

- 19. Le projet de développement 10733.0 donnera quatre produits, liés aux Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM:
 - i) amélioration de la scolarisation des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM;
 - ii) renforcement de l'assiduité des garçons et des filles dans les écoles appuyées par le PAM;
 - iii) réduction des taux d'abandon scolaire chez les filles dans les écoles appuyées par le PAM; et
 - iv) renforcement des capacités gouvernementales à administrer et à assurer le suivi du programme d'alimentation scolaire.
- 20. Les autres effets positifs sont les suivants:
 - réduction de l'inégalité entre les sexes dans les écoles appuyées par le PAM;
 - renforcement de la participation et de la responsabilisation communautaires, par le biais d'une plus grande implication des associations de parents et d'enseignants dans les prises de décision et la gestion des ressources;
 - renforcement des savoir-faire agricoles des élèves et des communautés par le biais des jardins scolaires, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); et
 - ➤ accroissement des connaissances et changements de comportements par le biais de l'éducation sanitaire et nutritionnelle, de systèmes améliorés d'assainissement et d'approvisionnement en eau, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
- 21. Le PAM fournira des repas scolaires aux élèves des cycles maternel et primaire et des programmes d'apprentissage accéléré, qu'ils fréquentent des établissements publics ou communautaires, dans les cinq comtés les plus touchés par l'insécurité alimentaire chronique, la malnutrition et les inégalités entre les sexes dans les classes supérieures. Il est nécessaire de travailler dans une perspective à long terme pour accélérer le développement de ces comtés. Seules seront sélectionnées les écoles publiques et communautaires respectueuses des normes minimales exigées par le Ministère de l'éducation, l'UNICEF et le PAM dans plusieurs domaines: assainissement, approvisionnement en eau, cuisines, entreposage, associations de parents et d'enseignants et cadre de vie scolaire; pour être ciblées, les écoles maternelles doivent être associées avec une école primaire.
- 22. Les cinq comtés, sélectionnés en concertation avec l'UNICEF et le Ministère de l'éducation, sont River Gee, Grand Kru, Grand Gedeh, Maryland et Sinoe. Ils seront traités distinctement des comtés ciblés par le programme d'alimentation scolaire d'urgence de l'IPSR, qui se caractérisent par une insécurité alimentaire transitoire en raison d'un grand nombre de retours de réfugiés et de personnes déplacées.
- 23. Le projet de développement 10733.0 alimentera sur place une moyenne de 60 000 élèves dans les cinq comtés durant les 195 jours de l'année scolaire, avec 195 grammes d'aliments par enfant 150 grammes de céréales, 30 grammes de légumes secs, 10 grammes d'huile et 5 grammes de sel, soit un apport de 714 kilocalories.



24. Dans le cycle d'enseignement primaire, des rations à emporter mensuelles de 25 kilogrammes de céréales et 1,8 kilogramme d'huile végétale seront distribuées à une moyenne de 4 200 filles en quatrième, cinquième ou sixième année, afin de réduire l'inégalité entre les sexes et de renforcer l'assiduité dans les grandes classes, où le taux d'abandon des filles est le plus élevé. Des évaluations montrent que les rations à emporter constituent un puissant outil d'incitation pour maintenir les enfants à l'école: elles constituent un transfert de revenus et contribuent pour une part importante à satisfaire les besoins alimentaires des ménages pendant la période de soudure.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES, 2008–2011: ALIMENTATION SUR PLACE			
Année scolaire	Garçons	Filles	Total*
2008/2009	29 000	21 000	50 000
2009/2010	34 800	25 200	60 000
2010/2011	40 600	29 400	70 000
Moyenne annuelle	34 800	25 200	60 000

5.□.□ Inclut les filles qui reçoivent des rations à emporter.

TABLEAU 2: BÉNÉFICIAIRES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES, 2008–2011: RATIONS À EMPORTER			
Année scolaire	Garçons	Filles	Total
2008/2009	-	3 500	3 500
2009/2010	-	4 200	4 200
2010/2011	-	4 900	4 900
Moyenne annuelle	-	4 200	4 200

- 25. Des partenariats seront établis avec la FAO, l'UNICEF et l'OMS pour mener une action concertée. Les composantes suivantes de l'enveloppe de services essentiels d'éducation seront intégrées au programme d'alimentation scolaire, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage, ainsi que la santé et la nutrition des enfants, en collaboration avec le Ministère de la santé et des affaires sociales, l'UNICEF et l'OMS:
 - éducation sanitaire et nutritionnelle et promotion d'une bonne hygiène;
 - déparasitage systématique;
 - approvisionnement en eau potable et installations sanitaires;
 - supplémentation en micronutriments; et
 - éducation en matière de VIH/sida dans un souci de sensibilisation et de prévention.



26. Des jardins scolaires seront lancés dans au moins 30 pour cent des écoles des comtés ciblés, avec le concours du Ministère de l'éducation, du Ministère de l'agriculture, de la FAO et d'autres partenaires coopérants. Ils fourniront des ingrédients supplémentaires pour les repas scolaires et renforceront les savoir-faire agricoles. Les organismes partenaires doteront les écoles de semences et leur apporteront une assistance technique. Des mesures seront prises pour intégrer progressivement les rapports du programme dans le système d'information de gestion de l'éducation du Gouvernement.

- 27. Le projet de développement 10733.0 contribuera à soutenir le Gouvernement en prévision de la prise en charge nationale du programme et du transfert des responsabilités. Pour renforcer les capacités du Ministère de l'éducation aux plans local et national, le PAM dispensera des formations dans les domaines du suivi, de la logistique et de la gestion de projet.
- 28. L'engagement des communautés est indispensable: le PAM continuera de former les associations de parents et d'enseignants pour qu'elles se sensibilisent et s'impliquent davantage dans la prise en charge du programme d'alimentation scolaire, en promouvant la participation des femmes aux prises de décision, à la maîtrise des ressources et à la gestion.

GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

- 29. Le projet de développement 10733.0 sera mis en œuvre en collaboration avec le service du Ministère de l'éducation chargé de l'alimentation scolaire, sous les auspices du Comité technique de l'alimentation scolaire qui regroupe le ministère, le PAM et des partenaires coopérants tels que les Catholic Relief Services (CRS) et le Conseil norvégien pour les réfugiés. Le Gouvernement continuera d'assurer son soutien en exonérant de taxes les produits alimentaires et non alimentaires du PAM.
- 30. Les partenaires coopérants à l'échelle des comtés assisteront le Ministère de l'éducation dans le suivi des opérations. Pour renforcer les capacités à tous les niveaux, des formations seront dispensées en matière de gestion des produits, de suivi et d'établissement de rapports. Un fonctionnaire de la Division du Ministère de l'éducation de l'alimentation scolaire sera détaché au PAM pour une durée d'un an.
- 31. Le projet de développement 10733.0 sera appuyé par le Service de l'alimentation scolaire du bureau de pays du PAM, qui se compose de Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et de trois agents nationaux; ils seront secondés par l'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) et l'Unité de suivi et d'évaluation (S&E).
- 32. Les activités complémentaires telles que les jardins scolaires, les interventions nutritionnelles et le déparasitage seront coordonnées dans le cadre du Programme commun des Nations Unies sur la sécurité alimentaire et la nutrition et du plan d'action commun UNICEF/PAM sur la nutrition, l'éducation et le VIH/sida.
- 33. Le projet de développement 10733.0 sera suivi conjointement par des contrôleurs de l'aide alimentaire du PAM et des fonctionnaires du Ministère de l'éducation, à l'aide des outils de suivi élaborés par les deux entités. Les données seront analysées sur une base mensuelle; le PAM et le ministère recevront les rapports correspondants. Les indicateurs



d'effets directs et de produits seront indiqués chaque année dans le rapport standard sur le projet.

- 34. En 2007, le bureau de pays a mis en place une unité d'audit interne du programme, afin qu'un suivi indépendant soit garanti en sus du suivi normal assuré par le PAM et le personnel de contrepartie: l'unité contrôlera régulièrement la livraison, la distribution et l'utilisation des produits alimentaires dans les bureaux auxiliaires et les écoles.
- 35. Une évaluation à mi-parcours sera conduite en février 2010 pour mesurer l'état d'avancement du programme et identifier les besoins d'ajustement de la stratégie d'exécution.
- 36. Les produits alimentaires arriveront par la mer; ils seront receptionnés au port autonome de Monrovia avant d'être acheminés jusqu'aux points de livraison avancés (PLA) de Zwedru et d'Harper, soit par camion en s'adressant à des transporteurs privés, soit par bateau en faisant appel à la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) afin d'assurer l'accès toute l'année. Les tentes du PAM offrent la capacité d'entreposage requise dans les PLA. Du fait du mauvais état des routes et de la faible capacité du transport privé dans le sud-est, le PAM entretiendra dix véhicules tous terrains de cinq tonnes pour transporter les produits alimentaires des PLA aux points de distribution finale.
- 37. Le système de codes-barres lancé en 2007 sera étendu à toute la zone du projet pour vérifier la livraison et la réception des produits alimentaires dans les écoles ciblées. Les directeurs d'école seront formés à l'utilisation du système, qui sera également présenté aux associations de parents et d'enseignants pour faciliter leur participation à la gestion des ressources.
- 38. Le bureau de pays conduit actuellement une étude de faisabilité pour déterminer dans quelle mesure les achats locaux pourraient réduire les coûts du projet et stimuler l'agriculture dans des zones présentant un fort potentiel de production.



ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne (dollars)	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
Coûts opérationnels directs			
Produit alimentaire ¹			
 Farine de boulgour 	9 012	563	5 078 030
 Légumes secs 	1 081	582	629 553
– Huile végétale	624	1 375	858 000
- Sel	180	95	17 100
Total, produit	10 897		6 582 683
Transport extérieur	1 753 077		
Transport terrestre, entreposage et manutention	278		
Total, transport terrestre, entreposage et manutention	3 031 343		
Autres coûts opérationnels directs	535 092		
A. Total coûts opérationnels directs	11 902 195		
B. Coûts d'appui directs² (voir annexe I-B)	2 159 892		
C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³	984 346		
COÛT TOTAL POUR LE PAM	15 046 433		

WEP

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. L'allocation des coûts d'appui directs est réexaminée chaque année

année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECTS (dol	lars)
Dépenses de personnel	
Administrateurs recrutés sur le plan international	504 900
Administrateurs recrutés sur le plan national	96 000
Personnel des services généraux recruté sur le plan national	499 500
Personnel temporaire	20 000
Primes	47 900
Consultants internationaux	15 000
Volontaires des Nations Unies	174 000
Voyages officiels du personnel	84 000
Formation et perfectionnement du personnel	17 000
Total partiel	1 458 300
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents	
Location des locaux	47 000
Charges (électricité, etc.)	128 000
Fournitures de bureau	20 500
Technologies de l'information et des communications	36 000
Assurances	2 250
Réparation et entretien du matériel	120 000
Entretien et frais d'exploitation des véhicules	129 850
Autres dépenses de bureau	46 800
Prestations aux organismes des Nations Unies	14 000
Total partiel	544 400
Matériel et autres dépenses fixes	
Véhicules	57 432
Équipement (télécommunications et informatique)	56 760
Mobilier, outils et matériel	43 000
Total partiel	157 192
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	2 159 892



ANNEXE II: RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES



écoles primaires ciblées.

Contribuer au processus d'accélération du

Chaîne des résultats

développement humain et

IMPACT

- 4.2 Amélioration du taux d'assiduité des filles et des garçons dans les écoles primaires ciblées.
- 4.3 Réduction des taux d'abandon des filles scolarisées dans les classes supérieures du primaire des écoles ciblées.
- garçons inscrits dans les écoles primaires ciblées.

Indicateurs de résultats

> Indicateur du développement humain.

> Indicateur sexospécifique du développement.

- > Taux d'assiduité: pourcentage de filles et de garçons inscrits dans les écoles primaires ciblées.
- > Taux d'abandon: pourcentage de filles qui terminent leur cycle d'études primaires dans les écoles ciblées.
- et/ou les évaluations thématiques du PAM.

Moyens de vérification

développement humain [Programme

Rapport national sur le

- Enquêtes de référence et de suivi.
- Rapports mensuels d'analyse du suivi préparés par le PAM et ses partenaires coopérants.
- socioéconomique du sud-est.

Hypothèses et risques

➤ Le Gouvernement et les organisations partenaires respectent leurs engagements et atteignent les résultats prévus de façon transparente et responsable.

ANNEXE II: RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES						
Chaîne de	es résultats	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification	Hypothèses et risques		
PRODUITS	PRODUITS					
Objectif st	stratégique 4: faciliter l'accès à l'e	enseignement primaire dans le sud-est du Libéria et re	éduire l'inégalité entre les sexes au nivea	u de la scolarisation		
et er et ad	rniture de vivres en temps voulu n quantité suffisante aux enfants dolescentes ciblés.	Nombre de bénéficiaires recevant une aide alimentaire du PAM au titre de chaque activité, en pourcentage du nombre prévu de bénéficiaires, par catégorie de projet, groupe d'âge et sexe (cible: 100 %).	 Rapports mensuels de suivi scolaire établis par le PAM et ses partenaires coopérants. Rapports mensuels sur la distribution de vivres par le PAM. 	 Entretien régulier des route reliant Monrovia au sud-est Le Gouvernement ou d'autres entités dotent les écoles ciblées d'enseignant qualifiés, de fournitures 		
sèch	irniture en temps voulu de rations hes pour les filles des classes érieures du primaire.	 Quantité de produits alimentaires distribués au titre de chaque activité, en pourcentage des distributions prévues, par catégorie de projet et par produit (cible 100 %). Nombre d'écolières recevant des rations à emporter réservées aux filles dans les classes supérieures du primaire. 		 scolaires, d'installations diverses, etc. D'autres organismes acceptent de mettre en œuvre des programmes communs et de cibler les mêmes écoles. Les parents s'intéressent aux associations de parents d'élèves. 		
EFFETS D	DIRECTS			d dieves.		
Objectif st	stratégique 5: renforcer les capac	ités du Gouvernement et des communautés du Liber	ia de gérer des programmes d'aide alimer	ntaire et de lutte contre la faim		
assu prog	pacités nationales renforcées pour urer la gestion et le suivi du gramme d'alimentation scolaire s le sud-est.	 Nombre de rapports de suivi rendus par les fonctionnaires. Nombre d'associations de parents d'élèves et d'enseignants participant activement à la gestion des activités d'alimentation scolaire (cible: 75 %). 	Rapports mensuels d'analyse du suivi établis par le PAM et ses partenaires coopérants.	Les organisations gouvernementales locales et nationales partenaires honorent leurs engagements et obtiennent les résultats escomptés de manière transparente, responsable et vérifiable.		

_
≥
ㄲ
v
щÌ
œ
➣
\sim
Õ
\approx
₩.
φ
➣

	ANNEXE II: RÉSUMÉ DE LA MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES				
Chaîı	ne des résultats	Indicateurs de résultats	Moyens de vérification	Hypothèses et risques	
PROI	PRODUITS				
Obje	ctif stratégique 5: renforcer les capac	ités du Gouvernement et des communautés du Libér	ia de gérer les programmes d'aide alimen	taire et de réduction de la faim	
5.1.1	Mise en place d'activités destinées à renforcer les capacités du Gouvernement et des organismes communautaires associés au programme d'alimentation scolaire.	 Nombre de fonctionnaires formés, en pourcentage du nombre prévu (cible: 100 %). Nombre d'associations de parents et d'enseignants sensibilisés et bénéficiant de formations à la gestion, en pourcentage du nombre prévu (cible: 100 %). 	 Rapports annuels des bureaux de pays sur les formations. Rapports mensuels de suivi scolaire établis par le PAM et ses partenaires coopérants. 	 Gouvernement décidé à accroître les capacités du service d'alimentation scolaire et du personnel local à l'échelle des comtés et des districts. Le Gouvernement ou d'autres organismes dotent les écoles ciblées d'enseignants qualifiés, de fournitures scolaires, d'installations diverses, etc. D'autres organismes acceptent de mettre en œuvre des programmes communs et de cibler les mêmes écoles. Les parents sont motivés pour s'engager à titre associatif. 	

HYPOTHÈSES DE BASE

- Les conditions de sécurité permettent aux employés du PAM et de ses partenaires d'exécution, et à ses bénéficiaires, d'accéder aux zones ciblées et d'y travailler librement.
- D'autres ressources non alimentaires sont disponibles pour les partenaires et les écoles soutenus.
- Les apports de fonds et les denrées alimentaires sont disponibles en temps voulu.

Projet de développement Libéria 10733.0: zones d'intervention





Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PAM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV Analyse et cartographie de la vulnérabilité

CRS Catholic Relief Services

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

IPSR intervention prolongée de secours et de redressement

MINUL Mission des Nations Unies au Libéria

OMD objectif du Millénaire pour le développement

OMS Organisation mondiale de la santé

PLA point de livraison avancé

PNUAD Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement
QUID Questionnaire unifié des indicateurs de développement

S&E suivi et évaluation

sida syndrome d'immunodéficience acquise
SRP Stratégie pour la réduction de la pauvreté
UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

VCT Vivres contre travail

VIH virus de l'immunodéficience humaine

VPF Vivres au profit de la formation

